

Compte rendu par M. le Maire de son voyage
à Paris.

M. le Maire rend compte de sa mission dans les termes
suivants:

Mes Chers Collègues,

Je suis heureux de me retrouver au milieu de vous et de
pouvoir, dès mon retour, vous rendre compte des résultats
de mes démarches auprès du Gouvernement de la République.
Et sans plus tarder laissez-moi vous dire que nos desirs sont
comblés, et que nous aurons la visite de M. Deluns-Montaud,
Ministre des Travaux publics le 24 courant.

M. le Ministre des Travaux publics, au nom du
Gouvernement, viendra inaugurer le Chemin de fer, —
inaugurer le nouveau Collège et poser la première pierre
des Ecoles de filles. Au milieu de ce Concert de grandes et
fêtes, La Mure ne passera pas inaperçue. Et le Conseil
Municipal aura la satisfaction d'avoir une fois de plus
prouvé à ses électeurs sa fidélité au programme, en
inaugurant solennellement le chemin de fer. Notre
Collège bénéficiera dans une large proportion d'une
inauguration solennelle. Le Conseil s'en est préoccupé
depuis le mois de Mai 1887, et je dis en son nom qu'il
a le droit d'être fier d'avoir pu arriver à faire concorder la
grande fête de La Mure avec celle du Centenaire de la
Révolution Dauphinoise, car cette grande fête doit marquer
pour notre ville et la contrée le point de départ d'une révolution
économique.

C'est grâce à la légitime influence de notre Député
M. Louis Guillot que votre Délégué, mes Chers Collègues,
a pu mener à bonne fin cette grosse affaire. M. Louis
Guillot, très-heureusement pour nous, est l'ami de M. le
Ministre des Travaux publics. Aussi n'ai-je pas eu beaucoup
de peine à faire aboutir notre projet. Je dois ajouter qu'un
accueil absolument amical a été fait au représentant de la
ville de La Mure, puisque que M. le Ministre Deluns-
Montaud m'a fait l'honneur d'une invitation à dîner.

7 juillet 1888

au Palais des Travaux publics, en compagnie de M. Louis Guillot.

Le programme de la fête a été arrêté d'un commun accord. Il a été approuvé par les Autorités Départementales et par M. le Président du Conseil des Ministres.

M. Floquet, Ministre de l'Intérieur et Président du Conseil a bien voulu nous accorder une audience. Il a décliné, pour des raisons d'Etat notre invitation à assister à la fête de La Moure et nous a félicité de la bonne fortune d'avoir M. Deluns-Montaud, Ministre des Travaux publics, pour présider cette double inauguration. M. Deluns-Montaud, le Républicain convaincu, l'ami de Gambetta, le Ministre distingué, enfin, le plus brillant orateur de la Chambre des Députés. Nous avons remercié M. le Président du Conseil et l'avons félicité d'avoir bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été faite de venir assister aux fêtes du centenaire à Grenoble et à Vizille.

M. Socroy, Ministre de l'Instruction publique, pour raison d'Etat, aussi, a décliné notre invitation.

M. Viette, Ministre de l'Agriculture, absent de Paris, n'a pu nous recevoir. Mais M. Cissérand, Conseiller d'Etat, Directeur de l'Agriculture au Ministère, a accepté notre invitation avec beaucoup de plaisir.

Toujours en Compagnie de M. Louis Guillot Député, nous nous sommes occupés des intérêts de la Ville dans les divers ministères.

À l'Instruction publique: nous avons obtenus l'assurance de l'approbation de notre projet d'école de garçons qui a subi tant de renvois et de lenteurs; nous avons obtenu la promesse d'une subvention pour l'achat du matériel scientifique du nouveau Collège.

À l'Agriculture: nous nous sommes occupés du dessèchement du Marais et du Canal de la Rozone. Ces deux projets ont toujours les sympathies Gouvernementales et Administratives et peuvent encore compter sur des subventions de l'Etat. Mais pour aboutir il faut l'initiative

7 Juillet 1888

privée et la constitution de Syndicats.

A la Guerre: Notre demande de garnison n'est point rejetée, mais pour le moment, la ville ne pourrait faire face à la dépense qu'entraînerait le casernement d'un bataillon (environ 800 000?). Ainsi la ville de Tiron après avoir sollicité et obtenu ce casernement vient de le refuser comme trop lourd pour les finances communales. Mais nous demanderons un casernement d'été pour les troupes alpines avec quelques chances de l'obtenir.

Aux Travaux publics: Enfin, l'ouverture du chemin de fer quelques jours après l'inauguration, ce qui est un succès appréciable, étant données les circonstances que vous connaissez.

Je tiens à remercier publiquement ici M. Louis Guillot Député, de son dévouement aux intérêts mureois, et de son amabilité pour votre Dilection.

J'ajoute que nous devons aussi des remerciements à M. Delatte, Préfet de l'Isère, qui m'a prêté un concours précieux et dévoué dans toutes les négociations dont vous m'avez chargé.

C'est, mes Chers Collègues, le compte rendu simple et exact de la mission que vous m'avez confiée, et que je crois avoir remplie au mieux des intérêts de la Ville.

Reste à organiser la fête, tous ensemble, sans rien négliger. Il y a beaucoup à faire, et nous avons affirmé, M. Louis Guillot et moi, que la Mure ferait aussi bien et même mieux que Grenoble et Vizille.

Nous demanderons à la Population de nous prêter son concours le plus empressé de manière à recevoir dignement M. le Ministre des Travaux publics et les hauts personnages qui l'accompagneront.

Le Conseil donne acte à M. le Maire de sa communication, le remercie de la peine qu'il a prise, dans l'intérêt de la ville, et de son désintéressement, puisqu'il a fait le voyage de Paris à ses frais; enfin lui promet tout son concours pour l'organisation de la fête, assurant à M. le Maire, que la promesse faite par lui et M. Louis Guillot ne serait point protestée à son échéance.

7 Juillet 1888

Décide que l'assemblée sera subdivisée en quatre Commissions de quartiers pour les décorations et que ces commissions siégeront en permanence.

Dit que la Municipalité fera les invitations officielles, organisera le banquet à offrir aux invités du dehors et fixera les prix. Tous pouvoirs lui étant conférés à ce sujet.